Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

CUMUL CDD REMPLACEMENT CONGES MATERNITE

Par Jujulapuerta

Bonjour,

Je me. permets de vous écrire car on me propose un contrat de travail pour un remplacement de congés maternité.
Jusque là, je pensais qu'il sagissait d'un seul contrat mais qu'en réalité il y aura 3 contrats :
- un contrat pré congés (des 2 dernières semaines de mai) durant lequel la personne qui va partir sera là.
- un contrat de remplacement congés maternité (1er juin - mi novembre)
- un contrat post congés de mi-novembre à fin décembre où la personne sera revenue de son congés.

Ceci est-bien légal?
Si oui, pourront-ils me mettre à chaque fois une période d'essai?

D'avance merci pour votre retour,

Bien cordialement

Par erika37

Bonjour,

Je ne suis pas choquée par l'intitulé des contrats.

Après, si vous faites bien le job dès le départ, il n'y a pas de raison d'avoir le soucis de recommencer une période de préavis à chaque fois, car le job est le même non ?

Je ne suis pas juriste, j'émets juste des hypothèses?